COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7ème ÉDITION DES « TROPHÉES DE LA RÉNOVATION VERTE »

TROIS NOUVELLES COMMUNES RURALES PRIMÉES PAR BUTAGAZ ET L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE (AMRF)

Les communes de Saint-Genest-Malifaux (42), Grépiac (31) et Levier (25) récompensées

Levallois-Perret, 6 octobre 2025 – À l'occasion du Congrès national des Maires ruraux de France, organisé cette année dans la Vienne à Chasseneuil-du-Poitou du vendredi 26 au dimanche 28 septembre 2025, Butagaz a récompensé trois communes rurales pour leurs projets de rénovation énergétique. Cette remise de prix marque la 7e édition des « Trophées de la Rénovation Verte », coorganisés par Butagaz et l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF).

Butagaz et l'AMRF, partenaires depuis 2022 pour soutenir la transition énergétique des territoires ruraux

En accompagnant les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics dans les petites communes, le Groupe Butagaz et l'AMRF réaffirment leur volonté commune : accompagner la transition énergétique au cœur des territoires ruraux. Les « Trophées de la Rénovation Verte » mettent en lumière des communes adhérentes de l'AMRF qui s'engagent concrètement pour un impact environnemental positif et durable.

Une initiative inscrite au cœur de la stratégie de transition du Groupe Butagaz

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la démarche de Butagaz, qui assume son rôle et sa responsabilité d'encourager les initiatives locales contribuant à la transition énergétique des collectivités. Fidèle à son ADN, la marque met en avant et soutient en particulier les projets portés par les territoires ruraux, véritables acteurs de proximité dans cette transformation. En réaffirmant son engagement, Butagaz démontre le caractère exemplaire de sa stratégie et confirme sa place de partenaire engagé et d'acteur d'influence au service de l'intérêt général.

En parallèle, l'AMRF poursuit son action à travers le Grand Atelier des maires ruraux pour la transition écologique, destiné à accompagner et valoriser les initiatives locales qui participent à bâtir un avenir plus durable.

« *Pour cette 7e édition des* Trophées de la Rénovation Verte*, nous souhaitons mettre en lumière le rôle central que jouent les territoires, et en particulier les communes rurales, dans la réussite de la transition énergétique. Les réalisations distinguées cette année démontrent que chaque initiative locale peut devenir une source d'inspiration à l'échelle nationale. Aux côtés des collectivités, Butagaz se positionne comme un partenaire engagé, prêt à accompagner chaque territoire dans ses efforts pour réduire son empreinte carbone et construire une énergie plus durable, partagée et accessible à tous* » déclare **Aurélien Barbé, directeur général de Butagaz Gaz Liquides.**

« Les Trophées de la Rénovation verte sont un symbole important pour l'AMRF, car ce prix est vraiment adapté à la réalité des communes rurales, qui souvent passent à côté des prix, car on fait avec des petits moyens, pourtant j'aime à dire qu'il n'y a pas de petits projets, que des beaux projets. De plus, les travaux de rénovation énergétique représentent un levier d'impacts majeur de nos communes rurales dans l'effort pour la transition énergétique. En tant qu'élus, nous savons à quel point ces travaux de rénovation constituent souvent un engagement central du mandat et particulièrement dans cette dernière année de mandature, il nous apparaît important de saluer le parcours, parfois de combattants, qu'ont dû mener les élus ruraux pour mener à bout leurs projets. Enfin, c'est au cœur de la mission de l'AMRF de partager des projets innovants et exemplaires qui pourront inspirer d'autres communes rurales » explique **Fanny Lacroix, vice-présidente de l'AMRF**.

Les lauréats de la 7ème édition des « Trophées de la Rénovation Verte » par Butagaz

1er prix – Catégorie « Gros travaux »,

Commune de Saint-Genest-Malifaux – Loire (42)

Prix remis à Monsieur le Maire, Vincent Ducreux

La commune de Saint-Genest-Malifaux (3 000 habitants) a été distinguée pour la rénovation énergétique de son école publique, construite en 1981. Confrontée à un système de chauffage électrique par le sol devenu défaillant ainsi qu'à un réseau électrique vétuste, la commune a engagé une ambitieuse rénovation thermique dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. Le projet a notamment permis l'installation d'un réseau de chaleur moderne, entraînant la suppression définitive de la chaudière au fioul. Grâce à cette transformation, les économies attendues sont considérables : –30 % sur la facture énergétique et –87 % sur les émissions de gaz à effet de serre, illustrant de manière concrète les bénéfices environnementaux et économiques de la démarche.

2ème prix – Catégorie « Petits travaux »

Commune de Grépiac – Garonne (31)

Prix remis à Madame la Maire, Céline Gabriel

La commune de Grépiac (1 000 habitants) a été récompensée pour la transformation de son ancienne salle municipale en nouvelle mairie. Ce bâtiment, jusque-là vétuste, coûteux et peu utilisé, a fait l'objet d'une réhabilitation complète. Les travaux ont permis la création d'un étage supplémentaire, la mise aux normes techniques, ainsi que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Cette initiative répond à une double logique : d'une part, valoriser un bâtiment existant devenu obsolète, et d'autre part, offrir aux habitants un service public modernisé et adapté à leurs besoins. La mairie étant le lieu le plus fréquenté par les administrés, cet investissement constitue une **priorité pour la commune**, tout en optimisant la gestion de son patrimoine immobilier grâce à la mise en service d'une nouvelle salle des fêtes pour les événements collectifs.

3ème prix – Catégorie « Coup de cœur du jury »

Commune de Levier– Doubs (25)

Prix remis à Monsieur le Maire, Marc Saulnier

La commune de Levier (2 400 habitants) a été distinguée pour la rénovation et l'extension de sa salle de sport municipale, construite en 1985. Vieillissante, énergivore et inadaptée aux normes actuelles d'accueil des sportifs, elle a fait l'objet d'une transformation ambitieuse, avec un objectif clair : en faire un bâtiment à hautes performances énergétiques, répondant aux standards BBC et BEPOS. Les travaux ont porté sur l'isolation complète de la salle existante, la création d'une extension pour accueillir de nouveaux vestiaires, ainsi que l'installation d'équipements durables : chaudière à granulés bois, panneaux rayonnants au plafond pour le chauffage de la salle, radiateurs pour les vestiaires, et une centrale photovoltaïque en toiture. Ce projet novateur intègre également une démarche d'autoconsommation collective : l'énergie produite bénéficiera à l'ensemble des bâtiments communaux, avec la volonté affirmée de l'étendre à terme à tous les administrés.

Le Jury

Le Jury était composé de Frédéric GEHIN, maire de Corbelin, de Romain Lauzier et Cyrielle Seneclauze (EIKLA bureau d'études partenaire de Butagaz), et de Benjamin Poutier et Pierre-Louis du Chazaud, représentants de Butagaz.

A propos du Groupe Butagaz

Filiale du groupe DCC, le Groupe Butagaz est un collectif d'entreprises engagé dans la transition énergétique de proximité pour ses 5 millions de clients. Grâce à ses marques (Butagaz, Gaz Européen, Wewise, Butagaz Eco-énergie), le Groupe propose des solutions énergétiques locales, diversifiées et durables pour ses clients particuliers et professionnels : gaz, biopropane, électricité verte, solaire, mobilité électrique ou encore rénovation énergétique. Présent sur tout le territoire avec 1 500 collaborateurs, le Groupe Butagaz allie proximité, innovation et accompagnement personnalisé pour que chaque client devienne acteur de sa propre transition énergétique.
https://groupe.butagaz.fr

A propos de l'AMRF

Créée en 1971, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) fédère, informe et représente près de 13 500 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire de 88 associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques. Forte de son militantisme et de sa représentativité, l'AMRF est aujourd'hui l'interlocutrice incontournable des communes rurales auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux.